

**SGO
DIJON**

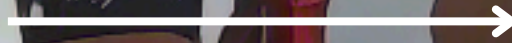
MATERIEL-VELO.COM 



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



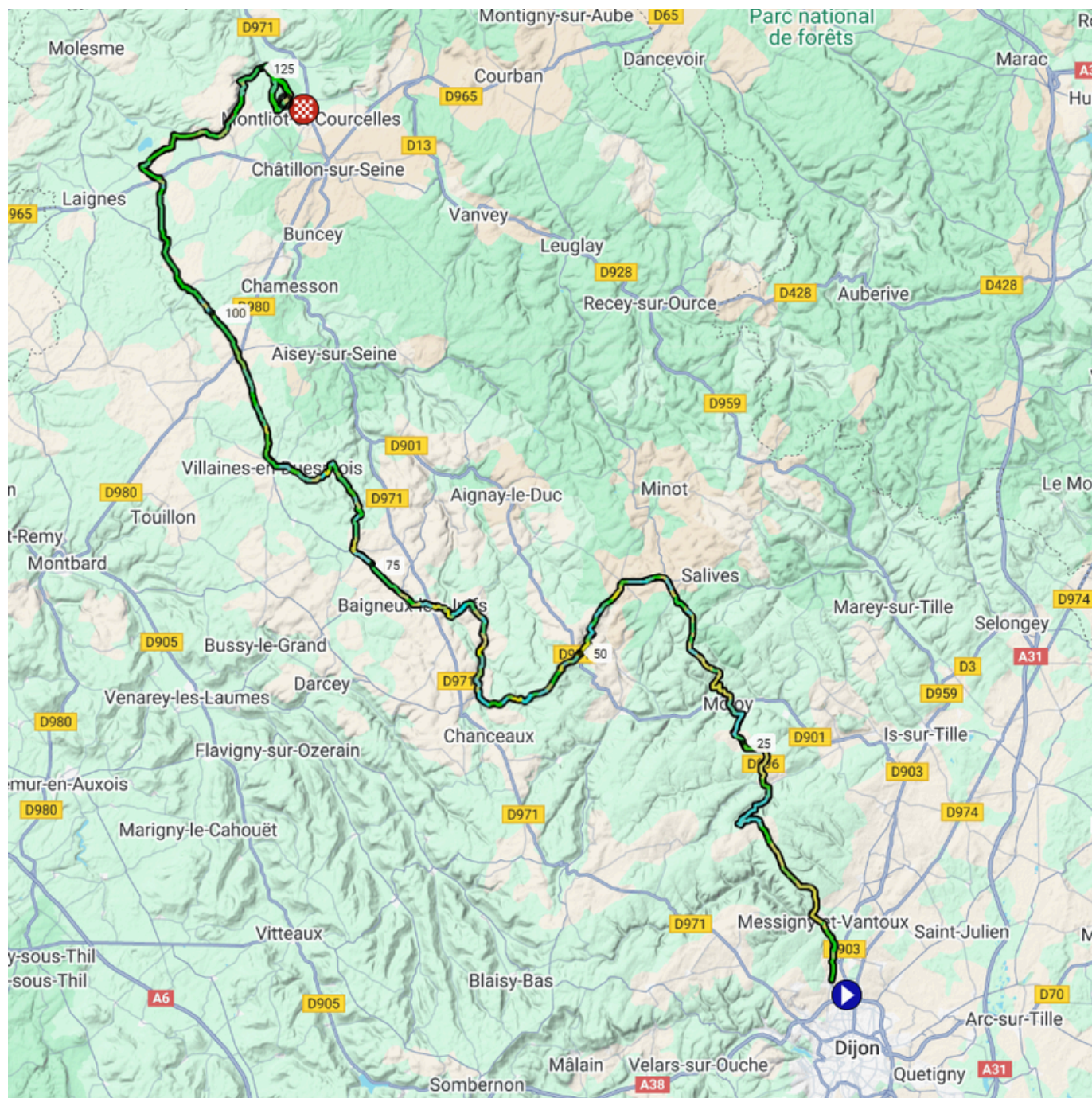
DIJON



VIX

DIMANCHE 13 AVRIL
CLASSIQUE DU
CHATILLONNAIS

151 km , 1700 D+



5 tours finaux de 5,5 km

Règlement de l'épreuve

Article 1 – Organisation

La classique du Chatillonnais est organisée par le Sprinter Club Olympique de Dijon (SCOD), 17 rue Léon Mauris 21000 Dijon sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Association affiliée à la FFC sous le numéro 42 21 085. Elle se disputera le dimanche 13 avril 2025. Le départ fictif de l'épreuve aura lieu à 12h30.

Article 2 – Type de l'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégorie Hommes « Élites Professionnels » et 1ère et 2ème catégorie appartenant aux équipes définies ci après : Équipes Continentales françaises, Équipes Nationales, Équipes étrangères, régionales et de club, Pôles France, Équipes « Nationale 1, 2 et 3 », Équipes de Comités Régionaux, Équipes de Comités Départementaux, Équipes de Clubs. Elle est inscrite au calendrier fédéral de la fédération française de cyclisme de classe 1.12.1.

Le nombre maximum de participant est fixé à 200 coureurs. Les engagements se feront via la plateforme engagement FFC.

Article 3 – Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche 13 avril 2025 à partir de 10h15 à la salle aqueducienne, 1 allée de l'enfance 21121 Ahuy. La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables des équipes se font à la permanence de 10h15 à 11h00.

La réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant le règlement FFC en présence des membres du jury des arbitres. Elle est fixée le dimanche 13 avril 2025 à 11h15 à la salle Aqueducienne.

Article 4 – Radio-Tour

Les radios seront à retirer auprès du véhicule DIALOG sur le parking organisation à partir de 10h30.

Article 5 – Assistance Technique Neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le SCO Dijon avec 2 voitures.

Article 6 – Prix

Les prix suivants sont attribués :

- la dotation de l'épreuve, conformément au barème de la FFC, s'élève à 1 220 €, répartis sur les 20 premiers coureurs classés au classement officiel.
- le leader du classement du Meilleur Grimpeur est récompensé par un prix de 80 €.

Article 7 – Classement du Meilleur Grimpeur

Un classement par point est établi par l'addition des points obtenus à l'issue de chacun des sprints de la montagne (GPM).

Chaque sprint de la montagne attribuera : 3-2 et 1 point au 3 premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application de l'article 2.6.017 du règlement FFC.

Pour bénéficier des prix du classement général individuel de la montagne, tout concurrent doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Article 8 – Délais d'Élimination

Pendant le déroulement de la course, tout coureur se situant à plus de 10 minutes du peloton principal sera dans l'obligation de monter dans la voiture balai (pour des raisons de sécurité évidentes) ou de remettre son dossard à un arbitre.

Article 9 – Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi du pays.

Le lieu du contrôle médical sera le suivant :

Article 10 – Protocole

Conformément à l'article 1.2.12 du règlement FFC, les coureurs désignés ci-dessous doivent se présenter au protocole sur le podium dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée :

Le vainqueur de la course, le deuxième, le troisième et le vainqueur du classement du meilleur grimpeur.

Article 11 – Pénalités

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et accepte toutes les clauses. L'arbitrage, concernant le déroulement sportif de la course, est placé sous l'autorité du président du jury des arbitres désignés en application des règlements généraux de la FFC. Les infractions feront l'objet des pénalités prévues par le règlement FFC.

Article 12 – Service Médical

L'épreuve disposera d'un service médical assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. En revanche, les coureurs et les accompagnateurs d'une équipe doivent être assurés pour tous les frais médicaux (également rapatriement) qui pourraient leur être dispensés.

Horaire de passage

KM	M restant	Route	Ville, Carrefour, etc ...	Horaires peloton
0,0	151	D107 A route de Messigny	AHUY (L'Aqueducienne)	12:30:00
0,0	151,0	croisement d107A/d996	départ réel	
3,0	148,0	D107 A / D996	Messigny et Vantoux	12:34
9,0	142,0	D996	GPM	12:42
14,0	137,0	D996	Saussy	12:49
19,0	132,0	D996	Yernot	12:56
28,0	123,0	D996	Molog / croisement tout droit	13:09
36,0	115,0	D996	GPM	13:20
40,0	111,0	D 996/D19	Croisement à gauche	13:25
43,0	108,0	D19	Echalot / Croisement à gauche	13:30
47,7	103,3	D 19	Poiseul là Grange	13:36
49,0	101,0	D19	Croisement tout droit d19/D901	13:38
58,0	93,0	D19	Billig les Chanceaux	13:50
59,5	91,5	D19 D 114 B	Croisement à droite	13:53
63,0	88,0	D114A	GPM	13:57
65,0	86,0	D114A / D16E	croisement tout droit	14:00
69,0	82,0	D114A / D21	croisement tout droit	14:06
77,0	74,0	D21	Jours lès baigneux	14:17
77,0	74,0	D21 / D32D	Croisement tout droit	14:17
87,5	62,5	D 32/D21	Vilaine en Duesmois	14:32
95,5	55,5	D21	Coulmier le sec	14:43
101,6	49,4	D 21	Massout	14:51
105,0	46,0	D21 / D118	Balot	14:56
109,0	42,0	D118	Bisseq la Pierre	15:02
109,3	41,7	D118 / D5f	Croisement à gauche	15:02
110,0	41,0	D5F	Croisement tout droit	15:03
111,5	39,5	D5F / D102	Marcenay / à droite	15:05
115	36,0	D102 / D16	Larreg / A droite	15:10
116,0	35,0	D16	Pinçon les Larreg	15:11
119,0	32,0	D16	Bouix	15:16
124,5	26,5	D 16 / D 118	Pothières / A droite	15:23
125,7	25,3	D 118	Entrée circuit final	15:25
127,0	24,0	D 118	Vix	15:27
127,2	23,8	D 118 / C6	Croisement à droite	15:27
128,5	22,5	D118/ C6	Croisement à droite	15:29
131,0	20,0	C3/D118	Croisement à droite/ Fin premier tour	15:32
136,3	14,7	C6 / D118	Second tour	15:40
142,6	8,4	C6 / D118	Troisième tour	15:48
147,3	3,7	C6 / D119	Quatrième tour	15:55
149,5	1,5	D 118	Vix	15:58
151,0	0,0	D 118	Arrivée	16:00